

monstre qui se signala par le grand nombre d'Huguenots qu'il assomma ce jour là et fut récompensé par l'honneur qu'il reçut d'être invité à la table du Légat du Pape lorsqu'il passa par cette Ville peu de temps après...

Parmi ceux qui furent tirés de prison et massacrés à Lyon de Thou nomme les frères Darue, marchands fameux dont de Tournes avait épousé la Sœur en 1565, et dont il était veuf alors ; quant à lui il fut du petit nombre de ceux qui, soit par protection soit par hasard, ayant été enfermés de bonne heure dans la Citadelle de St Sebastien, furent sauvés par le Sieur de la Manche de la Maison de Saluces, qui en était gouverneur, avec Jean Ricaud et Antoine Caille, ministres de la Ville, et quelques autres personnes qui eurent le bonheur de se trouver sous sa garde...

Les guerres qui suivirent changèrent de nature, et, jusqu'à l'année 1585, il ne se passa aucun événement qui fut relatif à notre sujet ; mais cette année Henri 3, qui faisait la guerre aux protestants devenus les défenseurs de l'autorité royale en défendant les droits du Roi de Navarre, en faveur des ligues qui voulaient exclure du trône la Maison de Bourbon, fut forcé par eux de rendre un édit, qui fut enregistré le 18 Juillet, par lequel il défendit, sous peine de mort, l'exercice de la religion protestante et annulla tous les précédents édits rendus en faveur de ceux qui la professaient ; il ordonnait aux Ministres de sortir du Royaume dans un mois, et à tous sujets de faire profession de la religion catholique, ou, à leur refus, de sortir du Royaume, de disposer librement de leurs biens, meubles et immeubles, et d'en pouvoir percevoir les revenus, déclarant tous hérétiques possédant quelque charge ou emploi public, indignes de les exercer. Et, quelque temps après, ce faible Roi qui n'était plus le maître de ses démarches, et pressé par ceux qui lui avaient fait prendre les armes contre les protestants, donna un second édit, daté de Paris le 7 8<sup>be</sup> de la même année, par lequel il restreignait à quinze jours ce qui restait des six mois accordés par l'Edit de Juillet. Ce dernier édit fut publié à Lyon le 30 Octobre. Alors Jean de Tournes se vit obligé de quitter la France et de chercher une retraite ailleurs, et il partit pour Genève le 13 9<sup>be</sup>, deux jours avant l'expiration du terme fatal.

Pour achever de parler des relations qu'il eût encore dans la suite avec son ancienne patrie nous dirons qu'ayant été obligé de laisser à Lyon une